

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 65/108/SPCG portant réorganisation du service des Travaux publics et du Port de Djibouti.

n° 65/108/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 9 du 01/09/1965

Date de publication
3 août 1965

Date du numéro
1 septembre 1965

TEXTE INTÉGRAL

Le Service des Travaux publics et du Port relevant du Ministère des Travaux publics et du Port est scindé en deux directions :
a) Direction des Travaux publics ; b) Direction du Port.